

Écoles militaires fédérales en 1892 : arrêté du Conseil fédéral du 23 janvier 1892

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **37 (1892)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉCOLES MILITAIRES FÉDÉRALES

EN

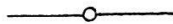
1892

(arrêté du conseil fédéral du 23 janvier 1892)

y compris les jours d'entrée et de licenciement,
ainsi que les modifications apportées, jusqu'au 9 février 1892,

par le

département militaire, en conformité de l'autorisation
délivrée par le conseil fédéral.



I. Etat-major général.

A. Ecoles d'état-major général.

I^{er} cours, du 24 avril au 2 juillet, à Berne.
II^me » du 5 mai au 15 juin, à Berne.

B. Travaux de subdivision.

Du 5 janvier au 2 avril, } à Berne.
Du 3 octobre au 21 décembre, }
(dans l'intervalle encore, s'il le faut).

C. Cours pour officiers du service territorial et des étapes.

Du 1^{er} au 18 septembre, à Berne.

D. Cours pour secrétaires d'état-major.

Du 31 août au 21 septembre, à Berne (caserne).

E. Cours pour vélocipédistes.

Du 31 août au 20 septembre, à Berne (caserne).

II. Infanterie.

A. Ecoles préparatoires d'officiers.

Pour le	I ^{er}	arrondissement :	du 25 octobre au 7 décembre, à Lausanne.
»	II ^{me}	»	du 25 octobre au 7 décembre, à Colombier.
»	III ^{me}	»	du 2 août au 14 septembre, à Berne.
»	IV ^{me}	»	du 28 octobre au 10 décembre, à Lucerne.
»	V ^{me}	»	du 2 août au 14 septembre, à Aarau.
»	VI ^{me}	»	du 7 octobre au 19 novembre, à Zurich.
»	VII ^{me}	»	du 7 octobre au 19 novembre, à St-Gall.
»	VIII ^{me}	»	du 3 novembre au 16 décembre, à Coire.

B. Ecoles de recrues.

I^{re} division.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Vaud, Valais (I) et Genève (I), et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement.

Cadres, du 21 mars au 14 mai, } à Lausanne.
Recrues, du 29 mars au 14 mai, }

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Vaud, Valais (I) et Genève (I), toutes les recrues-instituteurs de la I^{re} et de la II^{me} division, et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement.

Cadres, du 29 août au 22 octobre, } à Lausanne.
Recrues, du 6 septembre au 22 octobre, }

II^{me} division.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Genève (II), Fribourg, Neuchâtel et Berne (II), et les recrues tambours et trompettes de Neuchâtel et Berne (II).

Cadres, du 2 mai au 25 juin, }
 Recrues, du 10 mai au 25 juin, } à Colombier.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Genève (II), Fribourg, Neuchâtel et Berne (II), et les recrues tambours et trompettes de Fribourg et Genève (II).

Cadres, du 29 août au 22 octobre, }
 Recrues, du 6 septembre au 22 octobre, } à Colombier.

III^{me} division.

La moitié des recrues d'infanterie du canton de Berne (III), et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement.

Cadres, du 4 avril au 28 mai, }
 Recrues, du 12 avril au 28 mai, } à Berne.

La moitié des recrues d'infanterie du canton de Berne (III), et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement.

Cadres, du 30 mai au 23 juillet, }
 Recrues, du 7 juin au 23 juillet, } à Berne.

IV^{me} division.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Berne (IV) et de Lucerne, le tiers des recrues d'Argovie (IV), toutes les recrues d'infanterie des cantons d'Unterwalden-le-haut et le-bas, la moitié des recrues trompettes et tambours de Berne (IV) et de Lucerne et toutes les recrues trompettes et tambours d'Unterwalden-le-haut et le-bas.

Cadres, du 28 mars au 21 mai, }
 Recrues, du 5 avril au 21 mai, } à Lucerne.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Berne (IV) et de Lucerne, deux tiers des recrues d'Argovie (IV), toutes les recrues d'infanterie de Zoug, toutes les recrues-instituteurs des IV^{me} et VIII^{me} arrondissements, la moitié des recrues trompettes et tambours de Berne (IV) et de Lucerne, toutes les recrues trompettes et tambours d'Argovie (IV) et de Zoug.

Cadres, du 23 mai au 16 juillet, }
 Recrues, du 31 mai au 16 juillet, } à Lucerne.

V^{me} division.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons d'Argovie (V), de Soleure et des deux Bâle et la moitié des recrues tambours de l'arrondissement.

Cadres, du 18 avril au 11 juin, } à Liestal.
 Recrues, du 26 avril au 11 juin, }

La moitié des recrues d'infanterie des cantons d'Argovie (V), de Soleure et des deux Bâle, toutes les recrues-instituteurs des III^{me} et V^{me} arrondissements de division, et toutes les recrues trompettes et la moitié des recrues tambours de l'arrondissement.

Cadres, du 6 juin au 30 juillet, } à Aarau.
 Recrues, du 14 juin au 30 juillet, }

VI^{me} division.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Zurich, Schaffhouse et Schwyz (VI), et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement.

Cadres, du 23 mai au 16 juillet, } à Zurich.
 Recrues, du 31 mai au 16 juillet, }

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Zurich, Schaffhouse et Schwyz (VI), toutes les recrues-instituteurs des VI^{me} et VII^{me} divisions, et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement.

Cadres, du 8 août au 1^{er} octobre, } à Zurich.
 Recrues, du 16 août au 1^{er} octobre, }

VII^{me} division.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de St-Gall, de Thurgovie et des deux Appenzell, et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement.

Cadres, du 27 mai au 20 juillet.
 Recrues, du 4 juin au 20 juillet, savoir :

Cadres (cours préparatoire), du 27 mai au 4 juin, à St-Gall.
 Recrues, du 4 au 29 juin, à St-Gall - Hérissau.
 » du 29 juin au 20 juillet, à St-Gall.

La moitié des recrues d'infanterie de St-Gall, de Thurgovie et des deux Appenzell, et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement.

Bataillon de fusiliers n° 2.

Cadres, du 18 au 22 juillet, à Lausanne.

Cadres et troupe, du 22 juillet au 6 août, à Moudon.

Bataillon de fusiliers n° 3.

Cadres, du 18 juillet au 6 août, } à Lausanne.
Troupe, du 22 juillet au 6 août, }

Régiment n° 2.

Etat-major, du 8 au 27 août, à Lausanne.

Bataillon de fusiliers n° 4.

Cadres, du 8 au 12 août, à Lausanne.

Cadres et troupe, du 12 au 27 août, à Moudon.

Bataillon de fusiliers n° 5.

Cadres, du 8 au 12 août, à Lausanne.

Cadres et troupe, du 12 au 27 août, à Yverdon.

Bataillon de fusiliers n° 6.

Cadres, du 8 au 27 août, } à Lausanne.
Troupe, du 12 au 27 août, }

Régiment n° 3.

Etat-major, du 27 juin au 16 juillet, à Lausanne.

Bataillon de fusiliers n° 7.

Cadres, du 27 juin au 16 juillet, } à Lausanne et
Troupe, du 1^{er} au 16 juillet, } Romanel.

Bataillon de fusiliers n° 8.

Cadres, du 27 juin au 16 juillet, } à Lausanne et
Troupe, du 1^{er} au 16 juillet, } Romanel.

Bataillon de fusiliers n° 9.

Cadres, du 27 juin au 1^{er} juillet, à Lausanne.

Cadres et troupe, du 1^{er} au 16 juillet, à Moudon.

Régiment n° 4.

Etat-major, du 16 mai au 4 juin, à Sion.

Bataillon de fusiliers n° 10.

Cadres, du 16 au 20 mai, à Genève.

Cadres et troupe, du 20 mai au 4 juin, à Martigny-ville.

Bataillon de fusiliers n° 11.
 Cadres, du 16 mai au 4 juin, } à Sion.
 Troupe, du 20 mai au 4 juin, }

Bataillon de fusiliers n° 12.
 Cadres, du 16 mai au 4 juin, } à Sion.
 Troupe, du 20 mai au 4 juin, }

II^{me} division.

Exercices de régiment.

Bataillon de carabiniers n° 2.
 Cadres, du 18 avril au 7 mai, } à Colombier.
 Troupe, du 22 avril au 7 mai, }

Régiment n° 5.
 Etat-major, du 27 juin au 16 juillet, à Colombier.

Bataillon de fusiliers n° 13.
 Cadres, du 27 juin au 1^{er} juillet, à Genève.
 Cadres et troupes, du 1^{er} au 16 juillet, à Yverdon.

Bataillon de fusiliers n° 14.
 Cadres, du 27 juin au 16 juillet, } à Colombier.
 Troupe, du 1^{er} au 16 juillet, }

Bataillon de fusiliers n° 15.
 Cadres, du 27 juin au 16 juillet, } à Colombier.
 Troupe, du 1^{er} au 16 juillet, }

Régiment n° 6.
 Etat-major, du 21 mars au 9 avril, à Colombier.

Bataillon de fusiliers n° 16.
 Cadres, du 21 mars au 9 avril, } à Colombier.
 Troupe, du 25 mars au 9 avril, }

Bataillon de fusiliers n° 17.
 Cadres, du 21 mars au 9 avril, } à Colombier.
 Troupe, du 25 mars au 9 avril, }

Bataillon de fusiliers n° 18.
 Cadres, du 21 mars au 9 avril, } à Yverdon.
 Troupe, du 25 mars au 9 avril, }

Régiment n° 7.

Etat-major, du 18 juillet au 6 août, à Colombier et aux environs.

Bataillon de fusiliers n° 19.

Cadres, du 18 juillet au 6 août,	}	à Colombier et aux environs.
Troupe, du 22 juillet au 6 août,		

Bataillon de fusiliers n° 20.

Cadres, du 18 juillet au 6 août,	}	à Colombier et aux environs.
Troupe, du 22 juillet au 6 août,		

Bataillon de fusiliers n° 21.

Cadres, du 18 juillet au 6 août,	}	à Colombier et aux environs.
Troupe, du 22 juillet au 6 août,		

Régiment n° 8.

Etat-major, du 8 au 27 août, à Colombier et aux environs.

Bataillon de fusiliers n° 22.

Cadres, du 8 au 27 août,	}	à Colombier et aux environs.
Troupe, du 12 au 27 août,		

Bataillon de fusiliers n° 23.

Cadres, du 8 au 27 août,	}	à Colombier et aux environs.
Troupe, du 12 au 27 août,		

Bataillon de fusiliers n° 24.

Cadres, du 8 au 27 août,	}	à Colombier et aux environs.
Troupe, du 12 au 27 août,		

IV^{me} division.*Exercices de régiment.*

Bataillon de carabiniers n° 4.

Cadres, du 24 octobre au 12 novembre,	}	à Lucerne.
Troupe, du 28 octobre au 12 novembre,		

Régiment n° 13.

Etat-major, du 1^{er} au 20 août, à Berne.

Bataillon de fusiliers n° 37.

Cadres, du 1 ^{er} au 20 août,	}	à Berne.
Troupe, du 5 au 20 août,		

Bataillon de fusiliers n° 38.

Cadres, du 1^{er} au 20 août, }
 Troupe, du 5 au 20 août, } à Berne.

Bataillon de fusiliers n° 39.

Cadres, du 1^{er} au 20 août, }
 Troupe, du 5 au 20 août, } à Berne.

Régiment n° 14.

Etat-major, du 22 août au 10 septembre, à Lucerne.

Bataillon de fusiliers n° 40.

Cadres, du 22 août au 10 septembre, }
 Troupe, du 26 août au 10 septembre, } à Lucerne.

Bataillon de fusiliers n° 41.

Cadres, du 22 août au 10 septembre, }
 Troupe, du 26 août au 10 septembre, } à Lucerne.

Bataillon de fusiliers n° 42.

Cadres, du 22 août au 10 septembre, }
 Troupe, du 26 août au 10 septembre, } à Lucerne.

Régiment n° 15.

Etat-major, du 12 septembre au 1^{er} octobre, à Lucerne.

Bataillon de fusiliers n° 43.

Cadres, du 12 septembre au 1^{er} octobre, }
 Troupe, du 16 septembre au 1^{er} octobre, } à Lucerne.

Bataillon de fusiliers n° 44.

Cadres, du 12 septembre au 1^{er} octobre, }
 Troupe, du 16 septembre au 1^{er} octobre, } à Lucerne.

Bataillon de fusiliers n° 45.

Cadres, du 12 septembre au 1^{er} octobre, }
 Troupe, du 16 septembre au 1^{er} octobre, } à Lucerne.

Régiment n° 16.

Etat-major, du 3 au 22 octobre, à Lucerne.

Bataillon de fusiliers n° 46.

Cadres, du 3 au 22 octobre, }
 Troupe, du 7 au 22 octobre, } à Lucerne.

- Bataillon de fusiliers n° 47.
 Cadres, du 3 au 22 octobre, }
 Troupe, du 7 au 22 octobre, } à Lucerne.
- Bataillon de fusiliers n° 48.
 Cadres, du 3 au 22 octobre, }
 Troupe, du 7 au 22 octobre, } à Lucerne.

VI^me division.

Exercices de bataillon.

- Bataillon de carabiniers n° 6.
 Cadres, du 10 au 19 mai, }
 Troupe, du 13 au 19 mai, } à Zurich.
- Bataillon de fusiliers n° 61.
 Cadres, du 10 au 19 mai, }
 Troupe, du 13 au 19 mai, } à Schaffhouse.
- Bataillon de fusiliers n° 62.
 Cadres, du 10 au 19 mai, }
 Troupe, du 13 au 19 mai, } à Winterthur.
- Bataillon de fusiliers n° 63.
 Cadres, du 30 avril au 9 mai, }
 Troupe, du 3 au 9 mai, } à Winterthur.
- Bataillon de fusiliers n° 64.
 Cadres, du 30 avril au 9 mai, }
 Troupe, du 3 au 9 mai, } à Winterthur.
- Bataillon de fusiliers n° 65.
 Cadres, du 19 au 28 avril, }
 Troupe, du 22 au 28 avril, } à Zurich.
- Bataillon de fusiliers n° 66.
 Cadres, du 19 au 28 avril, }
 Troupe, du 22 au 28 avril, } à Zurich.
- Bataillon de fusiliers n° 67.
 Cadres, du 5 au 14 avril, }
 Troupe, du 8 au 14 avril, } à Zurich.
- Bataillon de fusiliers n° 68.
 Cadres, du 5 au 14 avril, }
 Troupe, du 8 au 14 avril, } à Zurich.

Bataillon de fusiliers n° 69.	
Cadres, du 26 mars au 4 avril,	} à Zurich.
Troupe, du 29 mars au 4 avril,	
Bataillon de fusiliers n° 70.	
Cadres, du 26 mars au 4 avril,	} à Zurich.
Troupe, du 29 mars au 4 avril,	
Bataillon de fusiliers n° 71.	
Cadres, du 16 au 25 mars,	} à Zurich.
Troupe, du 19 au 25 mars,	
Bataillon de fusiliers n° 72.	
Cadres, du 16 au 25 mars,	} à Zurich.
Troupe, du 19 au 25 mars,	

VII^me division.

Exercices de bataillon.

Bataillon de carabiniers n° 7.	
Cadres, du 5 au 14 avril,	} à Hérissau.
Troupe, du 8 au 14 avril,	
Bataillon de fusiliers n° 73.	
Cadres, du 5 au 14 avril,	} à Frauenfeld,
Troupe, du 8 au 14 avril,	
Bataillon de fusiliers n° 74.	
Cadres, du 26 mars au 4 avril,	} à Frauenfeld.
Troupe, du 29 mars au 4 avril,	
Bataillon de fusiliers n° 75.	
Cadres, du 10 au 19 mai,	} à Hérissau.
Troupe, du 13 au 19 mai,	
Bataillon de fusiliers n° 76.	
Cadres, du 11 au 20 mai,	} à Wallenstadt.
Troupe, du 14 au 20 mai,	
Bataillon de fusiliers n° 77.	
Cadres, du 2 au 11 mai,	} à Wallenstadt.
Troupe, du 5 au 11 mai,	
Bataillon de fusiliers n° 78.	
Cadres, du 23 avril au 2 mai,	} à St-Gall.
Troupe, du 26 avril au 2 mai,	

Bataillon de fusiliers n° 79.		
Cadres, du 19 au 28 avril,	}	à Hérisan.
Troupe, du 22 au 28 avril,		
Bataillon de fusiliers n° 80.		
Cadres, du 14 au 23 mai,	}	à St-Gall.
Troupe, du 17 au 23 mai,		
Bataillon de fusiliers n° 81.		
Cadres, du 3 au 12 mai,	}	à St-Gall.
Troupe, du 6 au 12 mai,		
Bataillon de fusiliers n° 82.		
Cadres, du 30 mars au 8 avril,	}	à St-Gall.
Troupe, du 2 au 8 avril,		
Bataillon de fusiliers n° 83.		
Cadres, du 26 mars au 4 avril,	}	à Hérisan.
Troupe, du 29 mars au 4 avril,		
Bataillon de fusiliers n° 84.		
Cadres, du 30 avril au 9 mai,	}	à Hérisan.
Troupe, du 3 au 9 mai,		

VIII^{me} division.

Exercices de régiment.

Bataillon de carabiniers n° 8.		
Cadres, du 24 octobre au 12 novembre,	}	à Coire.
Troupe, du 28 octobre au 12 novembre,		
Régiment n° 29.		
Etat-major, du 29 août au 17 septembre, à Coire.		
Bataillon de fusiliers n° 85.		
Cadres, du 29 août au 17 septembre,	}	à Coire.
Troupe, du 2 au 17 septembre,		
Bataillon de fusiliers n° 86.		
Cadres, du 29 août au 17 septembre,	}	à Coire.
Troupe, du 2 au 17 septembre,		
Bataillon de fusiliers n° 87.		
Cadres, du 29 août au 2 septembre, à Coire.		
Cadres et troupe, du 2 au 17 septembre, à Luziensteig.		

Régiment n° 30.

Etat-major, du 8 au 12 août, à Sion.

Etat-major, du 12 au 27 août, à Coire.

Bataillon de fusiliers n° 88.

Cadres, du 8 au 12 août, à Sion.

Cadres et troupe, du 12 au 27 août, à Coire.

Bataillon de fusiliers n° 89.

Cadres, du 8 au 12 août, à Sion.

Cadres et troupe, du 12 au 27 août, à Coire.

Bataillon de fusiliers n° 90.

Cadres, du 8 au 12 août, à Coire.

Cadres et troupe, du 12 au 27 août, à Luziensteig.

Régiment n° 31.

Etat-major, du 19 septembre au 8 octobre, à Coire.

Bataillon de fusiliers n° 91.

Cadres, du 19 au 23 septembre, à Coire.

Cadres et troupe, du 23 septembre au 8 octobre, à Luziensteig.

Bataillon de fusiliers n° 92.

Cadres, du 19 septembre au 8 octobre, } à Coire.

Troupe, du 23 septembre au 8 octobre, }

Bataillon de fusiliers n° 93.

Cadres, du 19 septembre au 8 octobre, } à Coire.

Troupe, du 23 septembre au 8 octobre, }

Régiment n° 32.

Etat-major, du 10 au 29 octobre, à Bellinzone.

Bataillon de fusiliers n° 94.

Cadres, du 10 au 29 octobre, } à Bellinzone.

Troupe, du 14 au 29 octobre, }

Bataillon de fusiliers n° 95.

Cadres, du 10 au 29 octobre, } à Bellinzone.

Troupe, du 14 au 29 octobre, }

Bataillon de fusiliers n° 96.

Cadres, du 10 au 29 octobre, } à Bellinzone.

Troupe, du 14 au 29 octobre, }

Cours supplémentaires des III^{me} et V^{me} divisions.

III^{me} division.

- 1^{er} cours. 200 soldats portant fusil, conjointement avec les écoles de tir pour officiers supérieurs, du 25 février au 12 mars, à Wallenstadt.
- 2^{me} cours. 150 soldats portant fusil, conjointement avec l'école de tir n° I pour les officiers fraîchement nommés, du 29 mars au 14 avril, à Wallenstadt.
- 3^{me} cours. La première moitié du restant des soldats portant fusil, conjointement avec la première moitié de l'école de tir des sous-officiers de la III^{me} division, du 29 février au 16 mars, à Berne.
- 4^{me} cours. La seconde moitié du restant des soldats portant fusil, conjointement avec la seconde moitié de l'école de tir des sous-officiers de la III^{me} division, du 17 mars au 2 avril, à Berne.

V^{me} division.

Les retardataires des bataillons d'infanterie de la V^{me} division, conjointement avec l'école de tir des sous-officiers de cette division, du 28 mars au 13 avril, à Aarau.

D. Cours de répétition de la landwehr.

III^{me} division.

Bataillon de carabiniers n° 3.

Cadres, du 3 au 16 septembre,	} à Berne.
Troupe, du 7 au 16 septembre,	

Régiment n° 9.

Etat-major, du 24 septembre au 7 octobre, à Berne.

Bataillon de fusiliers n° 25.

Cadres, du 24 septembre au 7 octobre,	} à Berne.
Troupe, du 28 septembre au 7 octobre,	

Bataillon de fusiliers n° 26.

Cadres, du 24 septembre au 7 octobre,	} à Berne.
Troupe, du 28 septembre au 7 octobre,	

Bataillon de fusiliers n° 27.

Cadres, du 24 septembre au 7 octobre,	} à Berne.
Troupe, du 28 septembre au 7 octobre,	

Régiment n° 10.

Etat-major, du 8 au 21 octobre, à Berne.

Bataillon de fusiliers n° 28.

Cadres, du 8 au 21 octobre,	}	à Berne.
Troupe, du 12 au 21 octobre,		

Bataillon de fusiliers n° 29.

Cadres, du 8 au 21 octobre,	}	à Berne.
Troupe, du 12 au 21 octobre,		

Bataillon de fusiliers n° 30.

Cadres, du 8 au 21 octobre,	}	à Berne.
Troupe, du 12 au 21 octobre,		

Régiment n° 11.

Etat-major, du 22 octobre au 4 novembre, à Berne.

Bataillon de fusiliers n° 31.

Cadres, du 22 octobre au 4 novembre,	}	à Berne.
Troupe, du 26 octobre au 4 novembre,		

Bataillon de fusiliers n° 32.

Cadres, du 22 octobre au 4 novembre,	}	à Berne.
Troupe, du 26 octobre au 4 novembre,		

Bataillon de fusiliers n° 33.

Cadres, du 22 octobre au 4 novembre,	}	à Thoune.
Troupe, du 26 octobre au 4 novembre,		

Régiment n° 12.

Etat-major, du 5 au 18 novembre, à Berne.

Bataillon de fusiliers n° 34.

Cadres, du 5 au 18 novembre,	}	à Berne.
Troupe, du 9 au 18 novembre,		

Bataillon de fusiliers n° 35.

Cadres, du 5 au 18 novembre,	}	à Berne.
Troupe, du 9 au 18 novembre,		

Bataillon de fusiliers n° 36.

Cadres, du 5 au 18 novembre,	}	à Thoune.
Troupe, du 9 au 18 novembre,		

V^{me} division.

Bataillon de carabiniers n° 5.

Cadres, du 3 au 16 septembre, }
 Troupe, du 7 au 16 septembre, } à Aarau.

Régiment n° 17.

Etat-major, du 22 octobre au 4 novembre, à Soleure.

Bataillon de fusiliers n° 49.

Cadres, du 24 septembre au 7 octobre, }
 Troupe, du 28 septembre au 7 octobre, } à Soleure.

Bataillon de fusiliers n° 50.

Cadres, du 8 au 21 octobre, }
 Troupe, du 12 au 21 octobre, } à Soleure.

Bataillon de fusiliers n° 51.

Cadres, du 22 octobre au 4 novembre, }
 Troupe, du 26 octobre au 4 novembre, } à Soleure.

Régiment n° 18.

Etat-major, du 5 au 18 novembre, à Liestal.

Bataillon de fusiliers n° 52.

Cadres, du 22 octobre au 4 novembre, }
 Troupe, du 26 octobre au 4 novembre, } à Liestal.

Bataillon de fusiliers n° 53.

Cadres, du 5 au 18 novembre, }
 Troupe, du 9 au 18 novembre, } à Liestal.

Bataillon de fusiliers n° 54.

Cadres, du 5 au 18 novembre, }
 Troupe, du 9 au 18 novembre, } à Bâle.

Régiment n° 19.

Etat-major, du 24 septembre au 7 octobre, à Aarau.

Bataillon de fusiliers n° 55.

Cadres, du 22 octobre au 4 novembre, }
 Troupe, du 26 octobre au 4 novembre, } à Aarau.

Bataillon de fusiliers n° 56.

Cadres, du 24 septembre au 7 octobre, }
 Troupe, du 28 septembre au 7 octobre, } à Aarau.

Bataillon de fusiliers n° 57.

Cadres, du 24 septembre au 7 octobre, }
 Troupe, du 28 septembre au 7 octobre, } à Aarau.

Régiment n° 20.

Etat-major, du 8 au 21 octobre, à Aarau.

Bataillon de fusiliers n° 58.

Cadres, du 5 au 18 novembre, }
 Troupe, du 9 au 18 novembre, } à Aarau.

Bataillon de fusiliers n° 59.

Cadres, du 8 au 21 octobre, }
 Troupe, du 12 au 21 octobre, } à Aarau.

Bataillon de fusiliers n° 60.

Cadres, du 8 au 21 octobre, }
 Troupe, du 12 au 21 octobre, } à Aarau.

E. Cours spéciaux pour sous-officiers d'armement et armuriers, à Berne.

1 ^{er}	cours pour la	VI ^{me}	division d'élite,	du 29 février au 5 mars.
2 ^{me}	»	VII ^{me}	»	» du 7 au 12 mars.
3 ^{me}	»	II ^{me}	»	» du 14 au 19 mars.
4 ^{me}	»	I ^{re}	»	» du 21 au 26 mars.
5 ^{me}	»	IV ^{me}	»	» du 2 au 7 mai.
6 ^{me}	»	VIII ^{me}	»	» du 9 au 14 mai.
7 ^{me}	»	III ^{me}	»	de landwehr, du 16 au 21 mai.
8 ^{me}	»	V ^{me}	»	» du 30 mai au 4 juin.

F. Ecoles de tir.

a. Pour officiers fraîchement nommés.

Ecole n° 1,	officiers, du 16 mars au 14 avril,	} à Wallenstadt.
» » 2,	officiers, du 24 mai au 22 juin,	
» » 3,	officiers, du 24 juin au 23 juillet,	
» » 4,	officiers, du 27 juillet au 25 août,	
» » 5,	officiers, du 20 septemb. au 19 oct.	
	troupe, du 3 au 19 octobre,	

b. Pour officiers supérieurs.

1^{er} cours, du 26 février au 4 mars, } à Wallenstadt.
 2^{me} » du 5 au 12 mars, }

c. Pour sous-officiers.

I^{re} division, du 19 février au 19 mars, à Lausanne.
 II^{me} » du 19 février au 19 mars, à Colombier.
 III^{me} » du 4 mars au 2 avril, à Berne.
 IV^{me} » du 26 février au 26 mars, à Lucerne.
 V^{me} » du 15 mars au 13 avril, Aarau.
 VI^{me} » du 15 février au 15 mars, à Zurich.
 VII^{me} » du 25 février au 25 mars, à St-Gall.
 VIII^{me} » du 23 février au 23 mars, à Coire.

III. Cavalerie.

A. Ecole préparatoire d'officiers.

Du 9 octobre au 9 décembre, à Berne.

B. Ecole de cadres.

Du 20 février au 2 avril, à Zurich.

C. Cours de remonte.

I. cours, du 1^{er} novembre 1891 au 1^{er} février 1892, à Berne.
 II. cours, du 1^{er} février au 2 mai, à Aarau.
 III. cours, du 2 mai au 1^{er} août, à Zurich.

D. Ecoles de recrues.

Cours préparatoires et écoles de recrues ensemble.

I. cours pour les recrues des cantons de Vaud, Fribourg, Berne (Jura), Genève, Neuchâtel, Valais et Tessin, du 1^{er} février au 23 avril, à Berne.
 II. cours pour les recrues des cantons de Berne (III, IV et V), Soleure, Argovie et les deux Bâle, du 2 mai au 23 juillet, à Aarau.

III. cours pour les recrues des cantons de Schaffhouse, Zurich, Thurgovie, St-Gall, Lucerne, Uri, Schwyz, les deux Unterwalden, Glaris, Zoug, les deux Appenzell et Grisons, du 1^{er} août au 22 octobre, à Zurich.

E. Cours de répétition.

a. Dragons.

Régiment n° 1.

Escadron n° 1, du 26 juillet au 6 août, à Yverdon.

Escadron n° 2, du 16 au 27 août, à Yverdon.

Escadron n° 3, du 5 au 16 juillet, à Yverdon.

Régiment n° 2.

Escadrons nos 4, 5 et 6, du 20 septembre au 1^{er} octobre, à Fribourg et aux environs.

Régiment n° 3.

Escadrons nos 7, 8 et 9, du 20 septembre au 1^{er} octobre, à Thoune et aux environs.

Régiment n° 4.

Escadron n° 10, du 9 au 20 août, à Thoune.

Escadron n° 11, du 30 août au 10 septembre, à Lucerne.

Escadron n° 12, du 20 septembre au 1^{er} octobre, à Lucerne.

Régiment n° 5.

Escadrons nos 13, 14 et 15, du 20 septembre au 1^{er} octobre, à Thoune et aux environs.

Régiment n° 6.

Escadrons nos 16, 17 et 18, du 26 juillet au 6 août, à Aarau.

Régiment n° 7.

Escadrons nos 19, 20 et 21, du 7 au 18 mars, à Frauenfeld.

Régiment n° 8.

Escadrons nos 22, 23 et 24, du 19 au 30 avril, à Zurich.

b. Guides.

Compagnie n° 1, du 26 mai au 4 juin, à Martigny.

» » 2, conjointement avec la compagnie de guides n° 9, du 29 mars au 9 avril, à Colombier.

» » 3, du 11 au 22 octobre, à Lucerne.

Compagnie n° 4,	}	du 17 au 28 octobre, à Berne.
» 5,		
» 6,	}	conjointement avec la compagnie de guides n° 11,
» 7,		du 2 au 13 avril, à Frauenfeld.
» 8,		du 27 septembre au 8 octobre, à Coire.
» 9,		conjointement avec la compagnie de guides n° 2,
		du 29 mars au 9 avril, à Colombier.
» 10,		du 31 septembre au 11 novembre, à Berne.
» 11,		conjointement avec les compagnies de guides n° 6
		et 7, du 2 au 13 avril, à Frauenfeld.
» 12,		du 6 au 17 septembre, à Coire.

F. Cours spéciaux.

Cours de tactique I pour officiers d'état-major et pour capitaines d'un certain âge, du 15 au 28 mai. (Le lieu sera fixé plus tard.)

Cours de tactique II pour jeunes capitaines et premiers lieutenants, du 12 au 25 juin. (Le lieu sera fixé plus tard.)

IV. Artillerie.

A. Ecole préparatoire d'officiers.

I^{re} partie : pour tous les genres d'artillerie et pour le train d'armée, du 1^{er} août au 13 septembre, à Thoune.

II^{me} partie : pour tous les genres d'artillerie et pour le train d'armée, du 17 septembre au 20 novembre. (Le lieu sera fixé plus tard.)

B. Ecoles de sous-officiers.

Pour toute l'artillerie de campagne et de position, les artificiers et le train d'armée, du 1^{er} mars au 6 avril, à Thoune.

C. Ecoles de recrues.

1. Artillerie de campagne.

a. Batteries attelées et colonnes de parc.

Pour les recrues des batteries n°s 1 et 2 (Genève), n°s 3 à 8 (Vaud), n° 9 (Fribourg), n°s 10 et 11 (Neuchâtel) et n° 12 (Berne), du 20 avril au 15 juin, à Bière.

Pour les recrues des colonnes de parc n^{os} 1 à 10 et pour les recrues de la colonne de parc n^o 15 du Valais, du 6 août au 1^{er} octobre, à Bière.

Pour les recrues des batteries n^{os} 13 à 21 (Berne), n^o 28 (Bâle-ville), n^{os} 29 et 30 (Soleure), du 14 avril au 9 juin, à Thoune.

Pour les recrues des batteries n^{os} 22, 45 et 46 (Lucerne), n^{os} 23 à 26 et 31 et 32 (Argovie), n^o 27 (Bâle-campagne) et n^o 48 (Tessin), plus les recrues des colonnes de parc et du train d'armée du Tessin, du 27 juin au 22 août, à Thoune.

Pour les recrues des batteries n^{os} 33 à 37 et 47 (Zurich), n^{os} 38 et 39 (Thurgovie) et n^o 40 (Appenzell-Rh. ext.), du 19 avril au 14 juin, à Frauenfeld.

Pour les recrues des batteries n^{os} 41 à 44 (St-Gall), ainsi que pour les recrues des colonnes de parc n^{os} 11 à 16, à l'exception des recrues des cantons du Tessin et du Valais, du 14 juin au 9 août, à Frauenfeld.

b. Batteries de montagne.

En 1892, il n'y a pas d'école de recrues pour l'artillerie de montagne.

2. Artillerie de position et de forteresse.

Pour les recrues des compagnies de position n^{os} 1 à 10, du 26 mai au 21 juillet, à Thoune.

3. Artificiers

Pour les recrues des deux compagnies d'artificiers n^{os} 1 et 2, du 14 avril au 27 mai, à Thoune,

4. Train d'armée.

Pour les recrues des I^{er} et II^{me} arrondissements, du 1^{er} octobre au 13 novembre, à Genève.

Pour les recrues des III^{me}, IV^{me} et V^{me} arrondissements, ainsi que pour les recrues du Valais du VIII^{me} arrondissement, du 4 octobre au 16 novembre, à Thoune.

Pour les recrues des VI^{me}, VII^{me} et VIII^{me} arrondissements (à l'exception des recrues du Valais et du Tessin), du 27 septembre au 9 novembre, à Frauenfeld.

Pour toutes les recrues trompettes de l'artillerie et du train d'armée, en commun pour la première moitié de leur école de recrues, du 9 mars au 6 avril, à Thoune.

D. Cours de répétition.

Elite.

1. Artillerie de campagne.

a. Batteries attelées.

1^{re} et II^{me} divisions.

Batterie n ^o 1 de 8 ^{cm}	}	du 29 juin au 18 juillet, à Bière.
» » 2 » »		
» » 3 » »		
» » 4 » »		
Batterie n ^o 7 de 8 ^{cm}	}	du 10 au 29 septembre, à Thoune.
» » 8 » »		
» » 9 » »		
» » 10 » »		
Batterie n ^o 5 de 8 ^{cm}	}	du 18 juillet au 6 août, à Bière.
» » 6 » »		
» » 11 » »		
» » 12 » »		

IV^{me} et VIII^{me} divisions.

Batterie n ^o 19 de 8 ^{cm}	}	du 22 août au 10 septembre, à Thoune.
» » 20 » »		
» » 21 » »		
» » 22 » »		
Batterie n ^o 43 de 8 ^{cm}	}	du 9 au 28 août, à Frauenfeld.
» » 44 » »		
» » 45 » »		
» » 46 » »		
Batterie n ^o 23 de 8 ^{cm}	}	du 29 août au 17 septemb., à Frauenfeld.
» » 24 » »		
» » 47 » »		
» » 48 » »		

b. Batteries de montagne.

Batterie n^o 61, du 19 septembre au 8 octobre, à Coire.

Batterie n^o 62, du 16 mai au 4 juin, à Sion.

c. *Colonnes de parc.*

Colonne de parc n° 1 } du 28 septembre au 15 octobre,
 » » » 3 } à Thoune.

Colonne de parc n° 2 } du 8 au 25 juin, à Thoune.
 » » » 4 }

Un détachement du train des colonnes de parc n°s 2 et 4 pour la division d'artillerie de position II, du 7 au 24 avril, à Payerne.

Colonne de parc n° 7 } du 3 au 20 octobre, à Zurich.
 » » » 15 }

Colonne de parc n° 8 } du 17 septembre au 4 octobre, à Zurich.
 » » » 16 }

Un détachement du train des colonnes de parc n°s 8 et 16 pour la II^{me} partie de l'école préparatoire d'officiers, du 14 au 31 octobre, à Thoune.

2. *Artillerie de position et de forteresse.*

II^{me} division d'artillerie de position.

Compagnie de position n° 3 (Fribourg), } du 7 au 24 avril,
 » » » » 8 (Vaud), } à Payerne.

IV^{me} division d'artillerie de position.

Compagnie de position n° 1 (Zurich), } du 28 avril au 15 mai,
 » » » » 7 (Argovie), } à Payerne.

Compagnie n° 1 de l'artillerie de forteresse. Un tiers de l'effectif, du 31 mai au 17 juin, à Airolo.

3. *Artificiers.*

Compagnie d'artificiers n° 1, du 20 juillet au 6 août, à Thoune.

4. *Train d'armée.*

I^{re} et II^{me} divisions.

Divisions du train I/1 et II/1, du 14 au 29 juin, à Zurich.

Un détachement pour le cours de répétition des compagnies de pionniers n°s 1 et 2, du 20 avril au 5 mai, à St-Maurice.

Divisions du train I/2 et II/2, du 14 au 29 juin, à Bière.

Train de ligne de la I^{re} division.

Train de ligne du régiment d'infanterie n° 1, du 3 au 16 juillet, à Lausanne.

Train de ligne du régiment d'infanterie n° 2, du 14 au 27 août, à Lausanne.

Train de ligne du régiment d'infanterie n° 3, du 24 juillet au 16 août, à Lausanne.

Le reste du train de ligne de la I^{re} division avec le lazaret de campagne n° I, du 5 au 18 août, à Genève.

Train de ligne de la II^{me} division.

Train de ligne du régiment d'infanterie n° 5, du 3 au 16 juillet, à Colombier.

Train de ligne du régiment d'infanterie n° 7, du 24 juillet au 6 août, à Colombier.

Train de ligne du régiment d'infanterie n° 8, du 14 au 27 août, à Colombier.

Le reste du train de ligne de la II^{me} division avec le lazaret de campagne n° II, du 5 au 18 août, à Payerne.

IV^{me} et VIII^{me} divisions.

Divisions du train IV/1 et VIII/1, du 29 juin au 14 juillet, à Zurich.

Un détachement pour le cours de répétition des compagnies de pionniers n°s 4 et 8, du 26 juin au 11 juillet, à Liestal.

Division du train IV/2, du 9 au 24 juillet, à Thoune.

Un détachement de cette division pour le cours de répétition du lazaret de campagne n° VIII, du 2 au 17 septembre, à Zoug.

Division du train VIII/2, du 24 juin au 9 juillet, à Thoune.

Train de ligne de la IV^{me} division.

Train de ligne du régiment d'infanterie n° 14, du 28 août au 10 septembre, à Lucerne.

Un détachement du train de ligne pour le cours de répétition du lazaret de campagne n° IV, du 19 août au 1^{er} septembre, à Zoug.

Le reste du train de ligne de la IV^{me} division, du 2 au 15 mai, à Thoune.

Train de ligne de la VIII^me division.

Train de ligne du régiment d'infanterie n° 29, du 4 au 17 septembre, à Coire.

Train de ligne du régiment d'infanterie n° 30, du 14 au 27 août, à Coire.

Train de ligne du régiment d'infanterie n° 31, du 25 septembre au 8 octobre, à Coire.

Train de ligne du régiment d'infanterie n° 32, du 16 au 29 octobre, à Bellinzone.

Le reste du train de ligne de la VIII^me division avec le régiment d'infanterie n° 31, du 25 septembre au 8 octobre, à Coire.

Landwehr.

1. Artillerie de campagne.

Batteries attelées.

Batterie n° 3 de 8^{cm} (Lucerne), } du 17 au } à Frauenfeld.
 » » 7 » 8^{cm} (Thurgovie), } 26 septembre, }

2. Artillerie de position.

Division } Compagnie n° 4 (Berne), } du 16 au } à Thoune.
 de réserve } » » 5 (Berne), } 25 mai, }

E. Cours spéciaux.

Cours pour officiers supérieurs de l'état-major d'artillerie (le lieu sera désigné plus tard).

Cours de tir pour officiers d'artillerie de campagne, du 9 au 25 juin (éventuellement du 20 mars au 5 avril), à Thoune.

Cours de tir pour officiers d'artillerie de position, du 4 au 20 juillet, à Thoune.

Cours pour serruriers et charrons, du 18 octobre au 1^{er} novembre, à Thoune.

Cours pour maréchaux-ferrants (voir service sanitaire, section vétérinaire).

V. Génie.

A. Ecole préparatoire d'officiers.

Du 30 septembre au 3 décembre (le lieu sera désigné plus tard).

B. Cours techniques.

1. Partie théorique, pour officiers subalternes du génie, du 2 au 30 octobre (le lieu sera désigné plus tard).
2. Partie d'application. Les élèves seront appelés, par subdivision, à des travaux sur le terrain et au bureau du génie.

C. Ecole de sous-officiers.

Pour toutes les subdivisions du génie, du 14 mars au 10 avril (le lieu sera désigné plus tard).

D. Ecoles de recrues.

Ecole de sapeurs pour les recrues des arrondissements de division V à VIII, à l'exception des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^{me} division.

Cadres, du 10 juin au 8 août,	}	à Liestal.
Recrues, du 18 juin au 8 août,		

Ecole de sapeurs pour les recrues des arrondissements de division I à IV et pour les recrues des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^{me} division.

Cadres, du 1 ^{er} août au 29 septembre,	}	à Liestal.
Recrues, du 9 août au 29 septembre,		

Ecole de pontonniers pour les recrues de tous les arrondissements de division.

Cadres, du 11 avril au 9 juin,	}	à Brugg.
Recrues, du 19 avril au 9 juin,		

Ecole de pionniers pour les recrues de tous les arrondissements de division.

Cadres, du 27 juillet au 24 septembre,	}	à Brugg.
Recrues, du 4 août au 24 septembre,		

Observation. Les recrues armuriers seront appelées à l'école de Zofingue avec les recrues armuriers d'infanterie.

E. Cours de répétition.

1. *Elite.*

a. Bataillons du génie.

Bataillon n° 1.

Compagnie de sapeurs, du 6 au 23 mai, à St-Maurice.

» » pontonniers, du 10 au 27 juin, à Brugg.

» » pionniers, du 10 avril au 5 mai, à St-Maurice.

Bataillon n° 2.

Compagnie de sapeurs, du 24 mai au 10 juin, à St-Maurice.

» » pontonniers, du 10 au 27 juin, à Brugg.

» » pionniers, du 18 avril au 5 mai, à St-Maurice.

Bataillon n° 4.

Compagnie de sapeurs, du 18 avril au 5 mai, à Thoune.

» » pontonniers, du 28 juin au 15 juillet, à Brugg.

» » pionniers, du 24 juin au 11 juillet, à Liestal.

Bataillon n° 8.

Compagnie de sapeurs, du 23 mai au 9 juin, à Bellinzone.

» » pontonniers, du 28 juin au 15 juillet, à Brugg.

» » pionniers, du 24 juin au 11 juillet, à Liestal.

b. Pionniers d'infanterie.

I^{re} division, du 6 au 23 mai, à St-Maurice.

II^{me} » du 24 mai au 10 juin, à St-Maurice,

IV^{me} » du 18 avril au 5 mai, à Thoune.

VIII^{me} » du 23 mai au 9 juin, à Bellinzone.

2. *Landwehr.*

a. Bataillons du génie.

Bataillon n° 5.

Compagnies de sapeurs et de pionniers.

Cadres, du 13 au 23 juin,

Troupe, du 17 au 23 juin,

} à Liestal.

Compagnie de pontonniers.

Cadres, du 16 au 26 juillet,

Troupe, du 20 au 26 juillet,

} à Brugg.

Bataillon n° 6.

Compagnies de sapeurs et de pionniers.

Cadres, du 9 au 19 mai,	}	à Luziensteig.
Troupe, du 13 au 19 mai,		

Compagnie de pontonniers.

Cadres, du 16 au 26 juillet,	}	à Brugg.
Troupe, du 20 au 26 juillet,		

b. Pionniers d'infanterie.

V^{me} division. Tous les pionniers de la division.

Cadres, du 13 au 23 juin,	}	à Liestal.
Troupe, du 17 au 23 juin,		

VI^{me} division. Tous les pionniers de la division.

Cadres, du 9 au 19 mai,	}	à Luziensteig.
Troupe, du 13 au 19 mai,		

Observation. Les armuriers prendront part au cours de répétition de la compagnie de sapeurs de leur bataillon respectif.

• Les serruriers et les charrons prendront part au cours de répétition de la compagnie de pontonniers de leur bataillon respectif.

3. Retardataires.

a. Elite.

Les *retardataires des compagnies de sapeurs des bataillons n°s 3, 5, 6 et 7* seront envoyés au cours de répétition de la compagnie de sapeurs n° 4, à Thoune.

Les *retardataires des compagnies de pontonniers des bataillons n°s 3, 5, 6 et 7* seront envoyés au cours de répétition de la compagnie de pontonniers n° 4, à Brugg.

Les *retardataires des compagnies de pionniers des bataillons n°s 3, 5, 6 et 7* seront envoyés au cours de répétition de la compagnie de pionniers n° 4, à Liestal.

Les *retardataires des pionniers d'infanterie* des divisions d'armée III, V, VI et VII seront envoyés au cours de répétition des pionniers d'infanterie de la IV^{me} division à Thoune.

b. Landwehr.

Les *retardataires des compagnies de sapeurs et de pionniers des bataillons n°s 3 et 4* seront envoyés au cours de répétition des compagnies respectives du bataillon n° 5, à Liestal.

Les *retardataires des compagnies de pontonniers des bataillons n^{os} 3 et 4* seront envoyés au cours de répétition de la compagnie respective du bataillon n^o 5, à Brugg.

Les *retardataires des pionniers d'infanterie des divisions III et IV* seront envoyés au cours de répétition de la compagnie de sapeurs du bataillon n^o 5, à Liestal.

VI. Service sanitaire.

1. Section médicale.

A. Cours préparatoires et écoles de recrues.

- I. Recrues de langue allemande des II^{me}, IV^{me} et VIII^{me} arrondissements de division.

Cours préparatoire, du 5 au 16 mars,	}	à Bâle.
Ecole de recrues, du 16 mars au 21 avril,		
- II. Recrues de langue française des I^{er}, II^{me} et VIII^{me} arrondissements de division.

Cours préparatoire, du 23 avril au 4 mai,	}	à Bâle.
Ecole de recrues, du 4 mai au 9 juin,		
- III. Recrues des VI^{me} et VII^{me} arrondissements de division.

Cours préparatoire, du 11 au 22 juin,	}	à Bâle.
Ecole de recrues, du 22 juin au 28 juillet,		
- IV. Recrues des III^{me} et V^{me} arrondissements de division.

Cours préparatoire, du 10 au 22 septembre,	}	à Bâle.
Ecole de recrues, du 22 septembre au 28 octobre,		

B. Cours de répétition.

I^{re} division. Etat-major du lazaret de campagne n^o I, ambulances n^{os} 1 et 5, personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n^{os} 1 à 12 et du bataillon de carabiniers n^o 1, à l'exception des médecins adjoints et des cinq plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.

Officiers et sous-officiers, du 1 ^{er} au 18 août,	}	à Genève.
Troupe, du 5 au 18 août,		

II^{me} division. Etat-major du lazaret de campagne n^o II, ambulances n^{os} 8 et 9, personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n^{os} 13 à 24 et du bataillon de carabiniers n^o 2, à

l'exception des médecins adjoints et des cinq plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.

Officiers et sous-officiers, du 1^{er} au 18 août, } à Payerne.
Troupe, du 15 au 18 août,

IV^{me} division. Etat-major du lazaret de campagne n° IV, ambulances n°s 17 à 20, personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n°s 37 à 48 et du bataillon de carabiniers n° 4, à l'exception des médecins adjoints et des cinq plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.

Officiers et sous-officiers, du 14 au 31 août, } à Zoug.
Troupe, du 18 au 31 août,

VIII^{me} division. Etat-major du lazaret de campagne n° VIII, ambulances n°s 37 à 40, personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n°s 85 à 96 et du bataillon de carabiniers n° 8, à l'exception des médecins adjoints et des cinq plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.

Officiers et sous-officiers, du 31 août au }
17 septembre, } à Zoug.
Troupe, du 4 au 17 septembre,

C. Cours de cadres.

1. Cours pour officiers supérieurs.

Du 31 juillet au 14 août, à Bâle.

2. Cours d'opérations.

1. cours pour officiers de langue allemande, du 18 avril au 2 mai, à Berne.

2. cours pour officiers de langue allemande, du 4 au 18 septembre, à Genève.

3. Ecoles préparatoires d'officiers.

Pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 16 mars au 21 avril, à Bâle.

Pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 22 juin au 28 juillet, à Bâle.

Pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 22 septembre au 28 octobre, à Bâle.

4. *Ecole de sous-officiers.*

Pour infirmiers de langue allemande et française, du 13 mai au 9 juin, à Bâle.

5. *Cours d'hôpitaux pour nouveaux infirmiers.*

De janvier à juin et d'octobre à décembre, dans les hôpitaux de Genève, Lausanne, Fribourg, St-Imier, Berne, Lucerne, Bâle, Aarau, Zurich, Winterthur, St-Gall, Hérisau, Altorf, Coire et Lugano.

2. Section vétérinaire.

A. *Ecole préparatoire d'officiers.*

Du 20 juin au 31 juillet, à Thoune.

B. *Ecoles de recrues.*

Les vétérinaires doivent faire leur service de recrues à l'école de recrues d'artillerie de campagne de l'arrondissement de division respectif, et ils y seront envoyés habillés, armés et équipés comme recrues du train.

C. *Cours de répétition.*

Pour anciens officiers vétérinaires, du 6 au 19 mars, à Thoune.

D. *Cours de maréchaux-ferrants.*

Pour recrues maréchaux-ferrants de cavalerie et d'artillerie, du 19 février au 14 avril, à Thoune.

VII. Troupes d'administration.

A. *Ecole préparatoire d'officiers.*

Du 17 août au 22 septembre, à Thoune.

B. *Ecoles de sous-officiers.*

I^{re} école pour sous-officiers de toutes les armes des divisions III à V, du 2 au 21 février, à Thoune.

II^{me} > pour sous-officiers de toutes les armes des divisions I et II, du 22 février au 12 mars, à Lausanne.

III^{me} école pour sous-officiers de toutes les armes des divisions VI à VIII, du 14 mars au 2 avril, à Thoune.

C. Ecole d'officiers.

Pour quartiers-maitres, du 4 juillet au 14 août, à Coire.

D. Ecole de recrues.

Ecole pour les recrues de toutes les compagnies d'administration.

Cadres, du 4 mai au 29 juin,	} à Thoune.
Recrues, du 19 mai au 29 juin,	

E. Cours de répétition.

- I^{er} cours. Un certain nombre de sous-officiers d'administration, du 4 avril au 1^{er} mai, à Thoune.
- II^{me} » I^{re} division des subsistances (compagnies d'administration n^{os} 1 et 2), du 23 septembre au 4 octobre, à Fribourg.
- III^{me} » II^{me} division des subsistances (compagnies d'administration n^{os} 4 et 8), du 23 septembre au 4 octobre, à Zofingue.

VIII. Ecoles centrales.

Ecole centrale I^a. Pour premiers-lieutenants et lieutenants de toutes les armes et pour les adjudants, du 25 février au 7 avril, à Thoune.

» » I^b. Pour premiers-lieutenants et lieutenants de toutes les armes et pour les adjudants, du 21 juillet au 1^{er} septembre, à Thoune.

» » II. Pour capitaines de toutes les armes :
du 21 avril au 20 mai, à Thoune ;
du 20 mai (départ) au 1^{er} juin, à Berne.

» » III. Pour lieutenants-colonels de toutes les armes, du 16 juin au 14 juillet, à Zurich.

Cours pour officiers supérieurs, du 22 septembre au 12 octobre, à Bâle.



Cours rangés dans l'ordre des places d'armes.

Jours d'entrée et de licenciement y compris.

Aarau.

Cours de remonte de cavalerie II, du 1^{er} février au 2 mai.

Ecole de tir, pour sous-officiers d'infanterie du V^{me} arrondissement de division, du 15 mars au 13 avril.

Cours de répétition d'infanterie (I) : retardataires des bataillons d'infanterie de la V^{me} division, du 28 mars au 13 avril.

Cours préparatoire et école de recrues de cavalerie des cantons de Berne (III, IV et V), de Soleure, d'Argovie, de Bâle-campagne et de Bâle-ville, du 2 mai au 23 juillet.

Ecole de recrues d'infanterie : la moitié des recrues d'infanterie des cantons d'Argovie (V), de Soleure, de Bâle-campagne et de Bâle-ville, toutes les recrues instituteurs des III^{me} et V^{me} arrondissements de division et la moitié des recrues tambours de l'arrondissement.

Cadres, du 6 juin au 30 juillet.

Recrues, du 14 juin au 30 juillet.

Cours de répétition de cavalerie : régiment de dragons n° 6 et escadrons n°s 16, 17 et 18, du 26 juillet au 6 août.

Ecole préparatoire d'officiers du V^{me} arrondissement, du 2 août au 14 septembre.

Cours de répétition d'infanterie (II) : bataillon de carabiniers de landwehr n° 5.

Cadres, du 3 au 16 septembre.

Troupe, du 7 au 16 septembre.

Cours de répétition d'infanterie (III) : régiment de landwehr n° 19.
Etat-major, du 24 septembre au 7 octobre.

Bataillon de fusiliers n° 56.

Cadres, du 24 septembre au 7 octobre.

Troupe, du 28 septembre au 7 octobre.

Bataillon de fusiliers n° 57.

Cadres, du 24 septembre au 7 octobre.

Troupe, du 28 septembre au 7 octobre.

Cours de répétition d'infanterie (IV) : régiment de landwehr n° 20.
Etat-major, du 8 au 21 octobre.

Bataillon de fusiliers n° 59.

Cadres, du 8 au 21 octobre.

Troupe, du 12 au 21 octobre.

Bataillon de fusiliers n° 60.

Cadres, du 8 au 21 octobre.

Troupe, du 12 au 21 octobre.

Cours de répétition d'infanterie (V) : bataillon de fusiliers de landwehr n° 55.

Cadres, du 22 octobre au 4 novembre.

Troupe, du 26 octobre au 4 novembre.

Cours de répétition d'infanterie (VI) : bataillon de fusiliers de landwehr n° 58.

Cadres, du 5 au 18 novembre.

Troupe, du 9 au 18 novembre.

Bâle.

Ecole de recrues sanitaires (I) : recrues de langue allemande des II^{me}, IV^{me} et VIII^{me} arrondissements de division.

Cours préparatoire, du 5 au 16 mars.

Ecole de recrues, du 16 mars au 21 avril.

Ecole préparatoire d'officiers sanitaires (I), pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 16 mars au 21 avril.

Ecole de recrues sanitaires (II) : recrues de langue française des I^{er}, II^{me} et VIII^{me} arrondissements de division.

Cours préparatoire, du 23 avril au 4 mai.

Ecole de recrues, du 4 mai au 9 juin.

Ecole de sous-officiers sanitaires, pour infirmiers de langues allemande et française, du 13 mai au 9 juin.

Ecole de recrues sanitaires (III) : recrues des VI^{me} et VII^{me} arrondissements de division.

Cours préparatoire, du 11 au 22 juin.

Ecole de recrues, du 22 juin au 28 juillet.

Ecole préparatoire d'officiers II, pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 22 juin au 28 juillet.

Cours d'officiers sanitaires d'état-major, du 31 juillet au 14 août.

Ecole de recrues sanitaires (IV) : recrues des III^{me} et V^{me} arrondissements de division.

Cours préparatoire, du 10 au 22 septembre.

Ecole de recrues, du 22 septembre au 28 octobre.

Cours pour officiers supérieurs de toutes armes, du 22 septembre au 12 octobre.

Ecole préparatoire d'officiers III, pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 22 septembre au 28 octobre.

Cours de répétition d'infanterie de landwehr : bataillon de fusiliers n° 54.

Cadres, du 5 au 18 novembre.

Troupe, du 9 au 18 novembre.

Bellinzone.

Ecole de recrues d'infanterie : le quart des recrues d'infanterie des cantons d'Uri, de Schwyz (VIII), des Grisons (y compris les vallées de Mesocco et de Calanca), la moitié des recrues de Glaris, les trois quarts des recrues du Tessin et les recrues de langue française du Valais (VIII), toutes les recrues trompettes et tambours du Tessin et la moitié des recrues trompettes et tambours des autres cantons.

Cadres, du 30 mars au 23 mai.

Recrues, du 7 avril au 23 mai.

Cours de répétition du génie : compagnie de sapeurs n° 8 et pionniers d'infanterie de la VIII^{me} division, du 23 mai au 9 juin.

Cours de répétition d'infanterie : régiment n° 32.

Etat-major, du 10 au 29 octobre.

Bataillons de fusiliers n° 94, 95 et 96.

Cadres, du 10 au 29 octobre.

Troupe, du 14 au 29 octobre.

Cours de répétition d'artillerie : le train de ligne du régiment d'infanterie n° 32, du 16 au 29 octobre.

Berne.

Cours de remonte de cavalerie, du 1^{er} novembre 1891 au 1^{er} février 1892.

Etat-major général (travaux de subdivision), du 5 janvier au 2 avril.

Ecole de recrues de cavalerie : recrues des cantons de Vaud, de Fribourg, de Berne (Jura), de Genève, de Neuchâtel, du Valais et du Tessin, du 1^{er} février au 23 avril.

Cours pour les retardataires de l'infanterie de la III^{me} division, conjointement avec l'école de sous-officiers, du 29 février au 16 mars.

Cours spécial pour les sous-officiers d'armement et les armuriers de la VI^{me} division, du 29 février au 5 mars.

Ecole de tir, pour sous-officiers d'infanterie de la III^{me} division, du 4 mars au 2 avril.

Cours spécial pour les sous-officiers d'armement et les armuriers de la VII^{me} division, du 7 au 12 mars.

Cours spécial pour les sous-officiers d'armement et les armuriers de la II^{me} division, du 14 au 19 mars.

Ecole de sous-officiers du génie, du 14 mars au 10 avril.

Cours pour les retardataires d'infanterie de la III^{me} division, du 17 mars au 2 avril.

Cours spécial pour les sous-officiers d'armement et les armuriers de la I^{re} division, du 21 au 26 mars.

Ecole de recrues d'infanterie I : la moitié des recrues du canton de Berne (III) et la moitié des recrues trompettes et tambours de l'arrondissement.

• Cadres, du 4 avril au 28 mai.

Recrues, du 12 avril au 28 mai.

Cours d'opération pour les officiers sanitaires de langue allemande, du 18 avril au 2 mai.

Ecole d'état-major général I : un certain nombre d'officiers de l'état-major général, du 24 avril au 2 juillet.

Cours spécial pour les sous-officiers d'armement et les armuriers de la IV^{me} division, du 2 au 7 mai.

Ecole d'état-major général II : un certain nombre d'officiers de l'état-major général, du 5 mai au 15 juin.

Cours spécial pour les sous-officiers d'armement et les armuriers de la VIII^me division, du 9 au 14 mai.

Cours spécial pour les sous-officiers d'armement et les armuriers de la III^me division de landwehr, du 16 au 21 mai.

Ecole centrale II : un certain nombre de capitaines de toutes armes, du 20 mai au 1^{er} juin.

Cours spécial pour les sous-officiers d'armement et les armuriers de la V^me division de landwehr, du 30 mai au 4 juin.

Ecole de recrues d'infanterie II : la moitié des recrues du canton de Berne (III) et la moitié des recrues trompettes et tambours de l'arrondissement.

Cadres, du 30 mai au 23 juillet.

Recrues, du 7 juin au 23 juillet.

Cours de répétition d'infanterie (I) : régiment n° 13.

Etat-major, du 1^{er} au 20 août.

Bataillons de fusiliers n°s 37, 38 et 39.

Cadres, du 1^{er} au 20 août.

Troupe, du 5 au 20 août.

Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie, pour la III^me division, du 2 août au 14 septembre.

Cours pour vélocipédistes, du 31 août au 20 septembre.

Cours pour secrétaires d'état-major, du 31 août au 21 septembre.

Cours pour officiers du service territorial et d'étapes, du 1^{er} au 18 septembre.

Cours de répétition d'infanterie (II) : bataillon de carabiniers de landwehr n° 3.

Cadres, du 3 au 16 septembre.

Troupe, du 7 au 16 septembre.

Cours de répétition d'infanterie (III) : régiment de landwehr n° 9.

Etat-major, du 24 septembre au 7 octobre.

Bataillons de fusiliers n°s 25, 26 et 27.

Cadres, du 24 septembre au 7 octobre.

Troupe, du 28 septembre au 7 octobre.

Etat-major général (travaux de subdivision), du 3 octobre au 21 décembre.

- Cours de répétition d'infanterie (IV) : régiment de landwehr n° 10.
 Etat-major, du 8 au 21 octobre.
 Bataillons de fusiliers n°s 28, 29 et 30.
 Cadres, du 8 au 21 octobre.
 Troupe, du 12 au 21 octobre.
- Ecole préparatoire d'officiers de cavalerie, du 9 octobre au 9 décembre.
- Cours de répétition de cavalerie (I) : compagnies de guides n°s 4 et 5, du 17 au 28 octobre.
- Cours de répétition d'infanterie (V) : régiment de landwehr n° 11.
 Etat-major, du 22 octobre au 4 novembre.
 Bataillons de fusiliers n°s 31 et 32.
 Cadres, du 22 octobre au 4 novembre.
 Troupe, du 26 octobre au 4 novembre.
- Cours de répétition de cavalerie (II) : compagnie de guides n° 10, du 31 octobre au 11 novembre.
- Cours de répétition d'infanterie (VI) : régiment de landwehr n° 12.
 Etat-major, du 5 au 18 novembre.
 Bataillons de fusiliers n°s 34 et 35.
 Cadres, du 5 au 18 novembre.
 Troupe, du 9 au 18 novembre.

Bière.

- Ecole de recrues d'artillerie de campagne (I) : recrues des batteries n°s 1 et 2 (Genève), n°s 3 à 8 (Vaud), n° 9 (Fribourg), n°s 10 et 11 (Neuchâtel), et n° 12 (Berne), du 20 avril au 15 juin.
- Cours de répétition d'artillerie (I) : divisions du train I/2 et II/2, du 14 au 29 juin.
- Cours de répétition d'artillerie (II) : batteries n°s 1, 2, 3 et 4 de 8 cm., du 29 juin au 18 juillet.
- Cours de répétition d'artillerie (III) : batteries n°s 5, 6, 11 et 12 de 8 cm., du 18 juillet au 6 août.
- Ecole de recrues d'artillerie de campagne (II) : recrues des colonnes de parc n°s 1 à 10 et recrues de la colonne de parc n° 15 du canton du Valais, du 6 août au 1^{er} octobre.

Brugg.

- Ecole de recrues de pontonniers : recrues de tous les arrondissements de division.

Cadres, du 11 avril au 9 juin.

Recrues, du 19 avril au 9 juin.

Cours de répétition du génie (I) : compagnies de pontonniers n^{os} 1 et 2, du 10 au 27 juin.

Cours de répétition du génie (II) : compagnies de pontonniers n^{os} 4 et 8 et retardataires des compagnies de pontonniers n^{os} 3, 5, 6 et 7, du 28 juin au 15 juillet.

Cours de répétition du génie (III) : compagnies de pontonniers de landwehr n^{os} 5 et 6 et retardataires des compagnies de pontonniers de landwehr n^{os} 3 et 4.

Cadres, du 16 au 26 juillet.

Troupe, du 20 au 26 juillet.

Ecole de recrues de pionniers : recrues de tous les arrondissements de division.

Cadres, du 27 juillet au 24 septembre.

Recrues, du 4 août au 24 septembre.

Coire.

Ecole de tir, pour sous-officiers d'infanterie de la VIII^m^e division, du 23 février au 23 mars.

Ecole de recrues d'infanterie : les trois quarts des recrues des cantons d'Uri, de Schwyz (VIII) et des Grisons, la moitié des recrues de Glaris, le quart des recrues du Tessin, les recrues de langue allemande du Valais et la moitié des recrues trompettes et tambours de l'arrondissement, à l'exception du Tessin.

Cadres, du 1^{er} juin au 25 juillet.

Recrues, du 9 juin au 25 juillet.

Ecole d'officiers de troupes d'administration : un certain nombre de quartier-maîtres, du 4 juillet au 14 août.

Cours de répétition d'infanterie (I) : régiment n^o 30.

Etat-major, du 12 au 27 août.

Bataillon de fusiliers n^o 88.

Cadres et troupe, du 12 au 27 août.

Bataillon de fusiliers n^o 89.

Cadres et troupe, du 12 au 27 août.

Bataillon de fusiliers n^o 90.

Cadres, du 8 au 12 août.

Train de ligne du régiment, du 14 au 27 août.

Cours de répétition d'infanterie (II) : régiment n° 29.

Etat-major, du 29 août au 17 septembre.

Bataillons de fusiliers n°s 85 et 86.

Cadres, du 29 août au 17 septembre.

Troupe, du 2 au 17 septembre.

Bataillon de fusiliers n° 87.

Cadres, du 29 août au 2 septembre.

Train de ligne du régiment, du 14 au 17 septembre.

Cours de répétition de cavalerie (I) : compagnie de guides n° 12, du 6 au 17 septembre.

Cours de répétition d'artillerie : batterie de montagne n° 61, du 19 septembre au 8 octobre.

Cours de répétition d'infanterie (III) : régiment n° 31.

Etat-major, du 19 septembre au 8 octobre.

Bataillon de fusiliers n° 91.

Cadres, du 19 au 23 septembre.

Bataillons de fusiliers n°s 92 et 93.

Cadres, du 19 septembre au 8 octobre.

Troupe, du 23 septembre au 8 octobre.

Train de ligne du régiment et train de ligne des états-majors de la V^{me} division, des escadrons de dragons n°s 22, 23 et 24 et de la compagnie d'administration n° 8, du 25 septembre au 8 octobre.

Cours de répétition de cavalerie (II) : compagnie de guides n° 8, du 27 septembre au 8 octobre.

Cours de répétition d'infanterie (IV) : bataillon de carabiniers n° 8.

Cadres, du 24 octobre au 12 novembre.

Troupe, du 28 octobre au 12 novembre.

Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie pour le VIII^{me} arrondissement de division, du 3 novembre au 16 décembre.

Colombier.

Ecole de tir, pour sous-officiers d'infanterie de la II^{me} division, du 19 février au 19 mars.

Cours de répétition d'infanterie (I) : régiment n° 6.

Etat-major, du 21 mars au 9 avril.

Bataillons de fusiliers n°s 16 et 17.

Cadres, du 21 mars au 9 avril.

Troupe, du 25 mars au 9 avril.

Cours de répétition de cavalerie : compagnies de guides n^{os} 2 et 9, du 29 mars au 9 avril.

Cours de répétition d'infanterie (II) : bataillon de carabiniers n^o 2.
Cadres, du 18 avril au 7 mai.
Troupe, du 22 avril au 7 mai.

Ecole de recrues d'infanterie (I) : la moitié des recrues des cantons de Genève (II), de Neuchâtel et de Berne (II) et les recrues trompettes et tambours de Neuchâtel et de Berne (II).

Cadres, du 2 mai au 25 juin.
Recrues, du 10 mai au 25 juin.

Cours de répétition d'infanterie (III) : régiment n^o 5.

Etat-major, du 27 juin au 16 juillet.
Bataillons de fusiliers n^{os} 14 et 15.
Cadres, du 27 juin au 16 juillet.
Troupe, du 1^{er} au 16 juillet.
Train de ligne du régiment, du 3 au 16 juillet.

Cours de répétition d'infanterie (IV) : régiment n^o 7,

Etat-major, du 18 juillet au 6 août,
Bataillons de fusiliers n^{os} 19, 20 et 21,
Cadres, du 18 juillet au 6 août,
Troupe, du 22 juillet au 6 août,
Train de ligne du régiment, du 24 juillet au 6 août,

à Colombier.
et aux environs.

Cours de répétition d'infanterie (V) : régiment n^o 8,

Etat-major, du 8 au 27 août,
Bataillons de fusiliers n^{os} 22, 23 et 24,
Cadres, du 8 au 27 août,
Troupe, du 12 au 27 août,
Train de ligne du régiment, du 14 au 27 août,

Ecole de recrues d'infanterie (II) : la moitié des recrues des cantons de Genève (II), de Neuchâtel, de Fribourg et de Berne (II) et les recrues trompettes et tambours de Genève (II) et de Fribourg.

Cadres, du 29 août au 22 octobre.
Recrues, du 6 septembre au 22 octobre.

Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie pour le II^{me} arrondissement de division, du 25 octobre au 7 décembre.

Frauenfeld.

Cours de répétition de cavalerie (I) : régiment de dragons n° VII ; escadrons n°s 19, 20 et 21, du 7 au 18 mars.

Cours de répétition d'infanterie (I) : bataillon de fusiliers n° 74.

Cadres, du 26 mars au 4 avril.

Troupe, du 29 mars au 4 avril.

Cours de répétition de cavalerie (II) : compagnies de guides n°s 6, 7 et 11, du 2 au 13 avril.

Cours de répétition d'infanterie (II) : bataillon de fusiliers n° 73.

Cadres, du 5 au 14 avril.

Troupe, du 8 au 14 avril.

Ecole de recrues d'artillerie de campagne I, pour les recrues des batteries n°s 33 à 37 et 47 (Zurich), n°s 38 et 39 (Thurgovie) et n° 40 (Appenzell-Rh. ext.), du 19 avril au 14 juin.

Ecole de recrues d'artillerie de campagne II, pour les recrues des batteries n°s 41 à 44 (St-Gall) et pour les recrues des colonnes de parc n°s 11 à 16, à l'exception des recrues des cantons du Tessin et du Valais, du 14 juin au 9 août.

Cours de répétition d'artillerie (I) : batteries n°s 43, 44, 45 et 46 de 8 cm., du 9 au 28 août.

Cours de répétition d'artillerie (II) : batteries n°s 23, 24, 47 et 48 de 8 cm., du 29 août au 17 septembre.

Cours de répétition d'artillerie (III) : batteries de landwehr n° 3 (Lucerne) et n° 7 (Thurgovie), du 17 au 26 septembre.

Ecole de recrues du train d'armée, pour les recrues des VI^{me}, VII^{me} et VIII^{me} arrondissements de division, à l'exception des recrues des cantons du Tessin et du Valais, du 27 septembre au 9 novembre.

Fribourg.

Cours de répétition de cavalerie : régiment de dragons n° II ; escadrons n°s 4, 5 et 6, du 20 septembre au 1^{er} octobre, à *Fribourg et aux environs*.

Cours de répétition de troupes d'administration : compagnies n°s 1 et 2, du 23 septembre au 4 octobre.

St-Gall.

Ecole de tir, pour sous-officiers d'infanterie de la VII^{me} division, du 25 février au 25 mars.

- Cours de répétition d'infanterie (I) : bataillon de fusiliers n° 82.
 Cadres, du 30 mars au 8 avril.
 Troupe, du 2 au 8 avril.
- Cours de répétition d'infanterie (II) : bataillon de fusiliers n° 78.
 Cadres, du 23 avril au 2 mai.
 Troupe, du 26 avril au 2 mai.
- Cours de répétition d'infanterie (III) : bataillon de fusiliers n° 81.
 Cadres, du 3 au 12 mai.
 Troupe, du 6 au 12 mai.
- Cours de répétition d'infanterie (IV) : bataillon de fusiliers n° 80.
 Cadres, du 14 au 23 mai.
 Troupe, du 17 au 23 mai.
- Ecole de recrues d'infanterie : la moitié des recrues des cantons de Thurgovie, de St-Gall, d'Appenzell-Rh. ext. et d'Appenzell-Rh. int. et la moitié des recrues trompettes et tambours de l'arrondissement.
 Cadres, du 27 mai au 4 juin.
 Ecole de recrues, du 4 au 29 juin à St-Gall-Hérisau, et du 29 juin au 20 juillet à St-Gall.
- Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie, pour le VII^{me} arrondissement de division, du 7 octobre au 19 novembre.

Genève.

- Cours de répétition d'infanterie : bataillon de fusiliers n° 10.
 Cadres, du 16 au 20 mai.
- Cours de répétition d'infanterie : bataillon de fusiliers n° 13.
 Cadres, du 27 juin au 1^{er} juillet.
- Cours de répétition de troupes sanitaires : état-major du lazaret de campagne n° 1, ambulances n°s 1 et 5 et personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n°s 1 à 12 et du bataillon de carabiniers n° 1, à l'exception des médecins-adjoints et des cinq plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.
 Officiers et sous-officiers, du 1^{er} au 18 août.
 Troupe, du 5 au 18 août.
- Train de ligne de la I^{re} division, à l'exception de celui des régiments d'infanterie n°s 1, 2 et 3, du 5 au 18 août.
- Cours d'opérations sanitaires : un certain nombre de médecins de langue allemande, du 4 au 18 septembre.
- Ecole de recrues du train d'armée : recrues des I^{er} et II^{me} arrondissements de division, du 1^{er} octobre au 13 novembre.

Hérisau.

Cours de répétition d'infanterie (I) : bataillon de fusiliers n° 83.

Cadres, du 26 mars au 4 avril.

Troupe, du 29 mars au 4 avril.

Cours de répétition d'infanterie (II) : bataillon de carabiniers n° 7.

Cadres, du 5 au 14 avril.

Troupe, du 8 au 14 avril.

Cours de répétition d'infanterie (III) : bataillon de fusiliers n° 79.

Cadres, du 19 au 28 avril.

Troupe, du 22 au 28 avril.

Cours de répétition d'infanterie (IV) : bataillon de fusiliers n° 84.

Cadres, du 30 avril au 9 mai.

Troupe, du 3 au 9 mai.

Cours de répétition d'infanterie (V) : bataillon de fusiliers n° 75.

Cadres, du 10 au 19 mai.

Troupe, du 13 au 19 mai.

Ecole de recrues d'infanterie : la moitié des recrues des cantons de Thurgovie, de St-Gall, d'Appenzell-Rh. ext. et d'Appenzell-Rh. int. et la moitié des recrues trompettes et tambours de l'arrondissement.

Cours préparatoire, du 8 au 16 août.

Ecole de recrues, du 16 août au 10 septembre, à Hérisau-St-Gall et du 10 septembre au 1^{er} octobre, à Hérisau.

Lausanne.

Ecole de tir, pour sous-officiers d'infanterie de la I^{re} division, du 19 février au 19 mars.

Ecole de sous-officiers de troupes d'administration, pour sous-officiers de toutes armes de la I^{re} et de la II^{me} division, du 22 février au 12 mars.

Ecole de recrues d'infanterie (I) : la moitié des recrues des cantons de Genève (I), de Vaud et du Valais (I) et la moitié des recrues trompettes et tambours de l'arrondissement.

Cadres, du 21 mars au 14 mai.

Recrues, du 29 mars au 14 mai.

Cours de répétition d'infanterie (I) : bataillon de carabiniers n° 1.

Cadres, du 6 au 25 juin.

Troupe, du 10 au 25 juin.

Cours de répétition d'infanterie (II) : régiment n° 1.

Etat-major, du 27 juin au 7 juillet.

Bataillons de fusiliers n°s 1 et 2.

Cadres, du 27 juin au 1^{er} juillet.

Bataillon de fusiliers n° 3.

Cadres, du 27 juin au 16 juillet.

Troupe, du 1^{er} au 16 juillet.

Cours de répétition d'infanterie (III) : régiment n° 3.

Etat-major, du 18 juillet au 6 août.

Bataillons de fusiliers n°s 7 et 8.

Cadres, du 18 juillet au 6 août.

Troupe, du 22 juillet au 6 août.

} à Lausanne et Romanel.

Train de ligne du régiment d'infanterie n° 1, du 3 au 16 juillet.

Bataillon de fusiliers n° 9.

Cadres, du 18 au 22 juillet.

Train de ligne du régiment d'infanterie n° 3, du 24 juillet au 6 août.

Cours de répétition d'infanterie (IV) : régiment n° 2.

Etat-major, du 8 au 27 août.

Bataillons de fusiliers n°s 4 et 5.

Cadres, du 8 au 12 août.

Bataillon de fusiliers n° 6.

Cadres, du 8 au 27 août.

Troupe, du 12 au 27 août.

Train de ligne du régiment, du 14 au 27 août.

Ecole de recrues d'infanterie (II) : la moitié des recrues des cantons de Genève (I), de Vaud et du Valais (I), toutes les recrues instituteurs de la I^{re} et de la II^{me} division et la moitié des recrues trompettes et tambours de l'arrondissement.

Cadres, du 29 août au 22 octobre.

Recrues, du 6 septembre au 22 octobre.

Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie pour le I^{er} arrondissement de division, du 25 octobre au 7 décembre.

Liestal.

Ecole de recrues d'infanterie : la moitié des recrues des cantons d'Argovie (V), de Soleure, de Bâle-campagne et de Bâle-ville et la moitié des recrues tambours de l'arrondissement.

Cadres, du 18 avril au 11 juin.

Recrues, du 26 avril au 11 juin.

Ecole de recrues de sapeurs (I) : les recrues des arrondissements de division V à VIII, à l'exception des arrondissements 4 et 5 de la VIII^{me} division.

Cadres, du 10 juin au 8 août.

Recrues, du 18 juin au 8 août.

Cours de répétition du génie (I) : bataillon du génie de landwehr n° 5, savoir : compagnie de sapeurs et de pionniers, tous les pionniers d'infanterie de landwehr du V^{me} arrondissement de division, les retardataires des compagnies de sapeurs et de pionniers des bataillons du génie de landwehr n°s 3 et 4 et des retardataires des pionniers d'infanterie de landwehr des III^{me} et IV^{me} divisions.

Cadres, du 13 au 23 juin.

Troupe, du 17 au 23 juin.

Cours de répétition du génie (II) : compagnies de pionniers des bataillons n°s 4 et 8 et retardataires des compagnies de pionniers des bataillons n°s 3, 5, 6 et 7, du 24 juin au 11 juillet.

Un détachement des divisions du train VI/I et VIII/I, du 26 juin au 11 juillet.

Ecole de recrues de sapeurs (II) : les recrues des arrondissements de division I à IV et les arrondissements 4 et 5 de la VIII^{me} division.

Cadres, du 1^{er} août au 29 septembre.

Recrues, du 9 août au 29 septembre.

Cours de répétition d'infanterie (I) : bataillon de fusiliers de landwehr n° 52.

Cadres, du 22 octobre au 4 novembre.

Troupe, du 26 octobre au 4 novembre.

Cours de répétition d'infanterie (II) : régiment de landwehr n° 18.

Etat-major, du 5 au 18 novembre.

Bataillon de fusiliers n° 53.

Cadres, du 5 au 18 novembre.

Troupe, du 9 au 18 novembre.

Lucerne.

Ecole de tir, pour sous-officiers d'infanterie de la IV^{me} division, du 26 février au 26 mars.

Ecole de recrues d'infanterie (I) : la moitié des recrues des cantons de Berne (IV) et de Lucerne, un tiers des recrues du canton

d'Argovie (IV), toutes les recrues des cantons d'Unterwalden-le-haut et le-bas, la moitié des recrues trompettes et tambours de Berne (IV) et de Lucerne et toutes les recrues trompettes et tambours des deux Unterwalden.

Cadres, du 28 mars au 21 mai.

Recrues, du 5 avril au 21 mai.

Ecole de recrues d'infanterie (II) : la moitié des recrues des cantons de Berne (IV) et de Lucerne, les deux tiers des recrues du canton d'Argovie (IV), toutes les recrues du canton de Zoug, toutes les recrues instituteurs des IV^{me} et VIII^{me} arrondissements de division, la moitié des recrues trompettes et tambours de Berne (IV) et de Lucerne et toutes les recrues trompettes et tambours d'Argovie (IV) et de Zoug.

Cadres, du 23 mai au 16 juillet.

Recrues, du 31 mai au 16 juillet.

Cours de répétition d'infanterie (I) : régiment n° 14.

Etat-major, du 22 août au 10 septembre.

Bataillons de fusiliers n^{os} 40, 41 et 42.

Cadres, du 22 août au 10 septembre.

Troupe, du 26 août au 10 septembre.

Train de ligne du régiment, du 28 août au 10 septembre.

Cours de répétition de cavalerie (I) : escadron de dragons n° 11, du 30 août au 10 septembre.

Cours de répétition d'infanterie (II) : régiment n° 15.

Etat-major, du 12 septembre au 1^{er} octobre.

Bataillons de fusiliers n^{os} 43, 44 et 45.

Cadres, du 12 septembre au 1^{er} octobre.

Troupe, du 16 septembre au 1^{er} octobre.

Cours de répétition de cavalerie (II) : escadron de dragons n° 12, du 20 septembre au 1^{er} octobre.

Cours de répétition d'infanterie (III) : régiment n° 16.

Etat-major, du 3 au 22 octobre.

Bataillons de fusiliers n^{os} 46, 47 et 48.

Cadres, du 3 au 22 octobre.

Troupe, du 7 au 22 octobre.

Cours de répétition de cavalerie (III) : compagnie de guides n° 3, du 11 au 22 octobre.

Cours de répétition d'infanterie (IV) : bataillon de carabiniers n° 4.

Cadres, du 24 octobre au 12 novembre.

Troupe, du 28 octobre au 12 novembre.

Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie pour le IV^{me} arrondissement de division, du 28 octobre au 10 décembre.

Luziensteig.

Cours de répétition du génie : bataillon du génie de landwehr n° 6, savoir : compagnies de sapeurs et de pionniers et tous les pionniers d'infanterie de landwehr du VI^me arrondissement de division.

Cadres, du 9 au 19 mai.

Troupe, du 13 au 19 mai.

Cours de répétition d'infanterie (I) : bataillon de fusiliers n° 90, du 12 au 27 août.

Cours de répétition d'infanterie (II) : bataillon de fusiliers n° 87, du 2 au 17 septembre.

Cours de répétition d'infanterie (III) : bataillon de fusiliers n° 91, du 23 septembre au 8 octobre.

Martigny-ville.

Cours de répétition d'infanterie : bataillon de fusiliers n° 10, du 20 mai au 4 juin.

Cours de répétition de cavalerie : compagnie de guides n° 1, du 24 mai au 4 juin.

St-Maurice.

Cours de répétition du génie (I) : compagnies de pionniers n°s 1 et 2, du 18 avril au 5 mai.

Un détachement des divisions du train I/1 et II/1, du 20 avril au 5 mai.

Cours de répétition du génie (II) : compagnie de sapeurs n° 1 et pionniers d'infanterie de la I^{re} division, du 6 au 23 mai.

Cours de répétition du génie (III) : compagnie de sapeurs n° 2 et pionniers d'infanterie de la II^me division, du 24 mai au 10 juin.

Moudon.

Cours de répétition d'infanterie (I) : bataillon de fusiliers n° 2, du 1^{er} au 16 juillet.

Cours de répétition d'infanterie (II) : bataillon de fusiliers n° 9, du 22 juillet au 6 août.

Cours de répétition d'infanterie (III) : bataillon de fusiliers n° 4, du 12 au 27 août.

Payerne.

Cours de répétition d'artillerie (I) : division II de l'artillerie de position, savoir : compagnies n° 3 (Fribourg) et n° 8 (Vaud) et un détachement du train des colonnes de parc n°s 2 et 4, du 7 au 24 avril.

Cours de répétition d'artillerie (II) : division IV de l'artillerie de position, savoir : compagnies n° 1 (Zurich) et n° 7 (Argovie), du 28 avril au 15 mai.

Cours de répétition de troupes sanitaires : lazaret de campagne n° II, savoir : ambulances n°s 8 et 9 et personnel sanitaire, des bataillons n°s 13 à 24 et du bataillon de carabiniers n° 2, à l'exception des médecins-adjoints et des cinq plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.

Officiers et sous-officiers, du 1^{er} au 18 août.

Troupe, du 5 au 18 août.

Train de ligne de la II^{me} division, à l'exception de celui des régiments d'infanterie n°s 5, 7 et 8, du 5 au 18 août.

Romanel et Lausanne.

Cours de répétition d'infanterie : bataillons de fusiliers n°s 7 et 8.

Cadres, du 18 juillet au 6 août.

Troupe, du 22 juillet au 6 août.

Schaffhouse.

Cours de répétition d'infanterie : bataillon de fusiliers n° 61.

Cadres, du 10 au 19 mai.

Troupe, du 13 au 19 mai.

Sion.

Cours de répétition d'infanterie (I) : régiment n° 4.

Etat-major, du 16 mai au 4 juin.

Bataillons de fusiliers n°s 11 et 12.

Cadres, du 16 mai au 4 juin.

Troupe, du 20 mai au 4 juin.

Cours de répétition d'artillerie : batterie de montagne n° 62, du 16 mai au 4 juin.

Cours de répétition d'infanterie (II) : régiment n° 30.

Etat-major, du 8 au 12 août.

Bataillons de fusiliers n°s 88 et 89.

Cadres, du 8 au 12 août.

Soleure.

Cours de répétition d'infanterie (I) : bataillon de fusiliers de landwehr n° 49.

Cadres, du 24 septembre au 7 octobre.

Troupe, du 28 septembre au 7 octobre.

Cours de répétition d'infanterie (II) : bataillon de fusiliers de landwehr n° 50.

Cadres, du 8 au 21 octobre.

Troupe, du 12 au 21 octobre.

Cours de répétition d'infanterie (III).

Etat-major du régiment d'infanterie n° 17, du 22 octobre au 4 novembre.

Bataillon de fusiliers de landwehr n° 51.

Cadres, du 22 octobre au 4 novembre.

Troupe, du 26 octobre au 4 novembre.

Thoune.

Ecole de sous-officiers de troupes d'administration, pour sous-officiers de toutes armes des III^{me}, IV^{me} et V^{me} divisions, du 2 au 21 février.

Cours de maréchaux-ferrants, pour recrues de la cavalerie et de l'artillerie, du 19 février au 14 avril.

Ecole centrale I a, pour premiers-lieutenants et lieutenants de toutes armes et pour adjudants, du 25 février au 7 avril.

Ecole de sous-officiers, pour toute l'artillerie de campagne et de position, pour les artificiers et pour le train d'armée, du 1^{er} mars au 6 avril.

Cours de répétition pour anciens officiers vétérinaires, du 6 au 19 mars.

Recrues trompettes de l'artillerie et du train d'armée, du 9 mars au 6 avril.

Ecole de sous-officiers de troupes d'administration, pour sous-officiers de toutes armes des VI^{me}, VII^{me} et VIII^{me} divisions, du 14 mars au 2 avril.

Cours de répétition (I), pour un certain nombre d'officiers d'administration, du 4 avril au 1^{er} mai.

Ecole de recrues d'artillerie (I), pour les recrues des compagnies d'artificiers nos 1 et 2, du 14 avril au 27 mai.

Ecole de recrues d'artillerie (II), pour les recrues des batteries n^{os} 13 à 21 (Berne), n^o 28 (Bâle-ville) et n^{os} 29 et 30 (Soleure), du 14 avril au 9 juin.

Cours de répétition du génie : compagnie de sapeurs n^o 4, retardataires des compagnies de sapeurs des bataillons n^{os} 3, 5, 6 et 7, pionniers d'infanterie de la IV^{me} division et retardataires de pionniers d'infanterie des III^{me}, V^{me}, VI^{me} et VII^{me} divisions, du 18 avril au 5 mai.

Ecole centrale II, pour capitaines de toutes armes, du 21 avril au 20 mai.

Cours de répétition d'artillerie (I) : train de ligne de la IV^{me} division, à l'exception de celui du régiment d'infanterie n^o 14, du 2 au 15 mai.

Ecole de recrues de troupes d'administration : toutes les recrues d'administration.

Cadres, du 4 mai au 29 juin.

Recrues, du 19 mai au 29 juin.

Cours de répétition d'artillerie (II) : artillerie de position de landwehr, division de réserve, savoir : compagnies n^{os} 4 et 5 (Berne) et n^o 10 (Argovie), du 16 au 25 mai.

Ecole de recrues d'artillerie (III) : les recrues des compagnies de position n^{os} 1 à 10, du 26 mai au 21 juin.

Cours de répétition d'artillerie (III) : colonnes de parc n^{os} 2 et 4, du 8 au 25 juin.

Cours de tir, pour officiers de l'artillerie de campagne, du 9 au 25 juin.

Ecole préparatoire d'officiers-vétérinaires, du 20 juin au 31 juillet.

Cours de répétition d'artillerie (IV) : division du train VIII/2, du 24 juin au 9 juillet.

Ecole de recrues d'artillerie (IV) : les recrues des batteries n^{os} 22, 45 et 46 (Lucerne), n^{os} 23 à 26, 31 et 32 (Argovie), n^o 27 (Bâle-campagne), n^o 48 (Tessin) et les recrues du canton du Tessin pour les colonnes de parc et le train d'armée, du 27 juin au 22 août.

Cours de tir, pour officiers de l'artillerie de position, du 4 au 20 juillet.

Cours de répétition d'artillerie (V) : division du train IV/2, du 9 au 24 juillet.

Cours de répétition d'artillerie (VI) : compagnie d'artificiers n^o 1, du 20 juillet au 6 août.

Ecole centrale I b, pour premiers-lieutenants et lieutenants de toutes armes et pour adjudants, du 21 juillet au 1^{er} septembre.

Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie (I^{re} partie), pour tous les genres d'artillerie et pour le train d'armée, du 1^{er} août au 13 septembre.

Cours de répétition de cavalerie (I) : régiment de dragons n^o IV, escadron n^o 10, du 9 au 20 août.

Ecole préparatoire d'officiers d'administration, du 17 août au 22 septembre.

Cours de répétition d'artillerie (VII) : batteries n^{os} 19 à 22, de 8 cm., du 22 août au 10 septembre.

Cours de répétition d'artillerie (VIII) : batteries n^{os} 7 à 10, de 8 cm., du 10 au 29 septembre.

Cours de répétition de cavalerie (II) : régiment de dragons n^o III, escadrons n^{os} 7 à 9, du 20 septembre au 1^{er} octobre, à *Thoune et aux environs*.

Cours de répétition de cavalerie (III) : régiment de dragons n^o V, escadrons n^{os} 13 à 15, du 20 septembre au 1^{er} octobre, à *Thoune et aux environs*.

Cours de répétition d'artillerie (IX) : colonnes de parc n^{os} 1 et 3, du 28 septembre au 15 octobre.

Ecole de recrues d'artillerie (V) : les recrues du train d'armée des III^{me}, IV^{me} et V^{me} arrondissements de division et les recrues du VIII^{me} arrondissement de division du canton du Valais, du 4 octobre au 16 novembre.

Cours de répétition d'artillerie (X) : un détachement du train des colonnes de parc n^{os} 8 et 16, conjointement avec la II^{me} partie de l'école préparatoire d'officiers, du 14 au 31 octobre.

Cours pour serruriers et charrons de l'artillerie et du train d'armée, du 18 octobre au 1^{er} novembre.

Cours de répétition d'infanterie (I) : régiment de landwehr n^o 11, bataillon de fusiliers n^o 33.

Cadres, du 22 octobre au 4 novembre.

Troupe, du 26 octobre au 4 novembre.

Cours de répétition d'infanterie (II) : régiment de landwehr n^o 12, bataillon de fusiliers n^o 36.

Cadres, du 5 au 18 novembre.

Troupe, du 9 au 18 novembre.

Wallenstadt.

Cours de répétition d'infanterie (I) : retardataires (200 soldats portant fusil) de la III^me division, du 25 février au 12 mars.

Cours de tir I, pour officiers supérieurs de l'infanterie, du 26 février au 4 mars.

Cours de tir II, pour officiers supérieurs de l'infanterie, du 5 au 12 mars.

Ecole de tir (I), pour officiers d'infanterie fraîchement nommés.

Officiers, du 16 mars au 14 avril.

Troupe, du 29 mars au 14 avril.

Cours de répétition d'infanterie (II) : retardataires (150 soldats portant fusil) de la III^me division, du 29 mars au 14 avril.

Cours de répétition d'infanterie (III) : bataillon de fusiliers n° 77.

Cadres, du 2 au 11 mai.

Troupe, du 5 au 11 mai.

Cours de répétition d'infanterie (IV) : bataillon de fusiliers n° 76.

Cadres, du 11 au 20 mai.

Troupe, du 14 au 20 mai.

Ecole de tir (II), pour officiers d'infanterie fraîchement nommés.

Officiers, du 24 mai au 22 juin.

Troupe, du 6 au 22 juin.

Ecole de tir (III), pour officiers d'infanterie fraîchement nommés.

Officiers, du 24 juin au 23 juillet.

Troupe, du 7 au 23 juillet.

Ecole de tir (IV), pour officiers d'infanterie fraîchement nommés.

Officiers, du 27 juillet au 25 août.

Troupe, du 9 au 25 août.

Ecole de tir (V), pour officiers d'infanterie fraîchement nommés.

Officiers, du 20 septembre au 19 octobre.

Troupe, du 3 au 19 octobre.

Winterthur.

Cours de répétition d'infanterie (I) : bataillon de fusiliers n° 63.

Cadres, du 30 avril au 9 mai.

Troupe, du 3 au 9 mai.

Cours de répétition d'infanterie (II) : bataillon de fusiliers n° 62.

Cadres, du 10 au 19 mai.

Troupe, du 13 au 19 mai.

Yverdon.

Cours de répétition d'infanterie (I) : bataillon de fusiliers n° 18.

Cadres, du 21 mars au 9 avril.

Troupe, du 25 mars au 9 avril.

Cours de répétition d'infanterie (II) : bataillon de fusiliers n° 1, du 1^{er} au 16 juillet.

Cours de répétition d'infanterie (III) : bataillon de fusiliers n° 13, du 1^{er} au 16 juillet.

Cours de répétition de cavalerie (I) : escadron de dragons n° 3, du 5 au 16 juillet.

Cours de répétition de cavalerie (II) : escadron de dragons n° 1, du 26 juillet au 6 août.

Cours de répétition d'infanterie (IV) : bataillon de fusiliers n° 5, du 12 au 27 août.

Cours de répétition de cavalerie (III) : escadron de dragons n° 2, du 16 au 27 août.

Zofingue.

Ecole de recrues d'armuriers : un certain nombre de recrues de l'infanterie et du génie, du 14 juin au 30 juillet.

Cours de répétition de troupes d'administration : compagnies nos 4 et 8, du 23 septembre au 4 octobre.

Zoug.

Cours de répétition de troupes sanitaires (I) : état-major du lazaret de campagne n° IV, ambulances nos 17 à 20 et personnel sanitaire des bataillons de fusiliers nos 37 à 48 et du bataillon de carabiniers n° 4, à l'exception des médecins-adjoints et des cinq plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.

Officiers et sous-officiers, du 14 au 31 août.

Troupe, du 18 au 31 août.

Un détachement du train de ligne de la IV^{me} division, du 19 août au 1^{er} septembre.

Cours de répétition de troupes sanitaires (II) : état-major du lazaret de campagne n° VIII, ambulances nos 37 à 40 et personnel sanitaire des bataillons de fusiliers nos 85 à 96 et du bataillon de carabiniers n° 8, à l'exception des médecins-adjoints et des cinq plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.

Officiers et sous-officiers, du 31 août au 17 septembre.
Troupe, du 4 au 17 septembre.

Un détachement de la division du train IV/2, du 2 au 17 septembre.

Zurich.

Ecole de tir, pour sous-officiers d'infanterie de la VI^me division, du 15 février au 15 mars.

Ecole de cadres de cavalerie, du 20 février au 2 avril.

Cours de répétition d'infanterie (I) : bataillon de fusiliers n° 71.

Cadres, du 16 au 25 mars.

Troupe, du 19 au 25 mars.

Cours de répétition d'infanterie (II) : bataillon de fusiliers n° 72.

Cadres, du 16 au 25 mars.

Troupe, du 19 au 25 mars.

Cours de répétition d'infanterie (III) : bataillon de fusiliers n° 69.

Cadres, du 26 mars au 4 avril.

Troupe, du 29 mars au 4 avril.

Cours de répétition d'infanterie (IV) : bataillon de fusiliers n° 70.

Cadres, du 26 mars au 4 avril.

Troupe, du 29 mars au 4 avril.

Cours de répétition d'infanterie (V) : bataillon de fusiliers n° 67.

Cadres, du 5 au 14 avril.

Troupe, du 8 au 14 avril.

Cours de répétition d'infanterie (VI) : bataillon de fusiliers n° 68.

Cadres, du 5 au 14 avril.

Troupe, du 8 au 14 avril.

Cours de répétition d'infanterie (VII) : bataillon de fusiliers n° 65.

Cadres, du 19 au 28 avril.

Troupe, du 22 au 28 avril.

Cours de répétition d'infanterie (VIII) : bataillon de fusiliers n° 66.

Cadres, du 19 au 28 avril.

Troupe, du 22 au 28 avril.

Cours de répétition d'infanterie (IX) : bataillon de fusiliers n° 64.

Cadres, du 30 avril au 9 mai.

Troupe, du 3 au 9 mai.

Cours de répétition de cavalerie : régiment de dragons n° VIII, escadron n°s 22 à 24, du 19 au 30 avril.

Cours de remonte de cavalerie III, du 2 mai au 1^{er} août.

Cours de répétition d'infanterie (X) : bataillon de carabiniers n° 6.

Cadres, du 10 au 19 mai.

Troupe, du 13 au 19 mai.

Ecole de recrues d'infanterie (I) : la moitié des recrues des cantons de Zurich, de Schaffhouse et de Schwyz (VI) et la moitié des recrues trompettes et tambours de l'arrondissement.

Cadres, du 23 mai au 16 juillet.

Recrues, du 31 mai au 16 juillet.

Cours de répétition d'artillerie (I) : divisions du train d'armée I/1 et II/1, du 14 au 29 juin.

Ecole centrale (IV), pour premiers-lieutenants de toutes armes, du 16 juin au 14 juillet.

Cours de répétition d'artillerie (II) : divisions du train IV/1 et VIII/1, du 29 juin au 14 juillet.

Ecole de recrues de cavalerie (III) : cours préparatoire et école de recrues pour les recrues des cantons de Schaffhouse, Zurich, Thurgovie, St-Gall, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwalden-le-haut et le-bas, Glaris, Zoug, Appenzell-Rh. ext., Appenzell-Rh. int. et Grisons, du 1^{er} août au 22 octobre.

Ecole de recrues d'infanterie (II) : la moitié des recrues des cantons de Zurich, de Schaffhouse et de Schwyz (VI), toutes les recrues instituteurs de la VI^{me} et de la VII^{me} division et la moitié des recrues trompettes et tambours de l'arrondissement.

Cadres, du 8 août au 1^{er} octobre.

Recrues, du 16 août au 1^{er} octobre.

Cours de répétition d'artillerie (III) : colonnes de parc n°s 8 et 16, du 17 septembre au 4 octobre.

Cours de répétition d'artillerie (IV) : colonnes de parc n°s 7 et 15, du 3 au 20 octobre.

Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie pour le VI^{me} arrondissement de division, du 7 octobre au 19 novembre.

